

Des membres de la milice pro-gouvernementale Kamajor, qui a aidé le gouvernement de Sierra Leone à vaincre les rebelles du Front révolutionnaire uni, janvier 1999. © Jean-Philippe Ksiazek/AFP/Getty Images



# Le multiplicateur des forces

## LES GROUPES ARMÉS PRO-GOUVERNEMENTAUX

### INTRODUCTION

---

Il existe de nombreux groupes armés non étatiques dans le monde. Leur nombre exact est inconnu, mais atteint probablement plusieurs milliers, selon la définition qu'on leur donne. Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau; ces groupes participent à la guerre et forment un volet important de la stratégie politique et militaire des Etats depuis des siècles.

On imagine souvent que les groupes armés non étatiques sont nécessairement opposés au gouvernement. Les groupes impliqués dans les guerres civiles, qu'ils soient composés d'insurgés, de combattants pour la liberté, de terroristes ou de rebelles, représentent le stéréotype des groupes armés non étatiques, mais ils sont bien plus nombreux à tomber sous la même appellation. Viennent s'y ajouter les gangs de Los Angeles, les *maras* du Salvador et les skinheads d'Allemagne, de la Fédération de Russie et d'Ukraine. Les forces de défense civile et les milices sont courantes en Afrique et en Asie. Les clans, les tribus, les mouvements de jeunesse et les partis politiques sont impliqués dans les affrontements armés survenus dans de nombreux pays.

On pense en revanche moins souvent aux groupes qui entretiennent des liens avec le gouvernement, que ces liens soient visibles ou dissimulés, et qui agissent en soutien aux stratégies de ce gouvernement. Ce chapitre se penche précisément sur ce type de groupes, appelés ici «groupes armés non étatiques pro-gouvernementaux» (GAPG). Ces groupes couvrent un large éventail d'entités, allant des mouvements de jeunesse et des gangs de rue, aux paramilitaires, en passant par les hommes de main des mouvements politiques, les milices et les organisations de défense communautaire.

Le terme «pro-gouvernemental» peut dans certains cas prêter à confusion. Si bon nombre de groupes repris sous ce label contribuent effectivement à défendre les politiques, la propriété et les ressources humaines du gouvernement, ce soutien peut varier considérablement selon les groupes. Certains peuvent être considérés comme alliés du gouvernement simplement par le fait qu'ils ne s'y opposent pas activement. D'autres peuvent choisir de s'aligner sur le gouvernement, voire combattre aux côtés des forces de l'État, pour vaincre un ennemi commun ou réaliser un objectif conjoint. Certains peuvent effectivement exister dans le seul but de protéger et défendre un gouvernement en place contre des menaces intérieures. Néanmoins, si les actions de ces groupes profitent souvent à l'État ou à un parti politique, bon nombre de GAPG ne constituent pas seulement des jouets entre les mains des hommes politiques, des élites ou des chefs militaires.

Ce chapitre analyse la kyrielle de motivations qui sous-tendent la création, la cooptation et l'utilisation des GAPG à des fins politiques, économiques ou sécuritaires. Les exemples de groupes armés non étatiques pro-gouvernementaux foisonnent. Les candidats politiques au Nigeria ont eu recours à des groupes armés locaux, appelés localement «hommes de main politiques», pour s'assurer un soutien électoral et dissuader, souvent par la violence, les partisans des candidats de l'opposition. Aux Philippines, les gouverneurs utilisent des organisations de volontaires civils pour former des milices personnelles lourdement armées. Dans les Balkans, dans les années 1990, le gouvernement de Serbie a financé des groupes de volontaires serbes de Croatie pour se charger du nettoyage ethnique de la région de la Krajina en Croatie. En Afghanistan, le gouvernement s'est associé à des milices tribales pour venir à bout des Taliban. La liste est longue.

Au cours des vingt dernières années, les GAPG ont joué un rôle de plus en plus important dans les questions sécuritaires, les campagnes politiques et les guerres. Bien qu'ils soient couramment utilisés, et malgré les impacts

destructeurs qu'ils exercent sur les populations locales, ces groupes demeurent un phénomène qui n'a pas reçu l'attention qu'il mérite. Ce chapitre souligne la nécessité de se pencher davantage sur le pourquoi et le comment du recours à ces groupes ainsi que sur les implications politiques et sécuritaires de leur utilisation.

Voici les principales conclusions de ce chapitre:

- Les GAPG sont principalement utilisés à l'intérieur des frontières d'un pays, plutôt qu'à l'étranger; ils jouent un rôle important dans la politique intérieure du pays, ainsi que dans les actes de violence commis à l'encontre de civils.
- Les GAPG représentent un risque non négligeable pour la sécurité des civils, un risque potentiellement plus important que celui que constituent les forces de sécurité nationales. Ce qui est particulièrement vrai lorsque les gouvernements commanditent les pires actes de violence aux GAPG et les autorisent à agir en toute impunité.
- Les GAPG représentent pour certaines communautés une source de sécurité importante, et sont donc considérés comme utiles et soutenus par ces communautés. Cela met en évidence la difficulté de qualifier ces groupes de «bons» ou «mauvais».
- Pour de nombreux gouvernements, les GAPG sont des outils aussi utiles que malléables, leur permettant d'atteindre leurs objectifs, tout en déclinant toute responsabilité pour les violences commises.
- Les GAPG représentent un risque non négligeable pour les communautés comme pour les gouvernements lorsque ces derniers échouent à prendre ou à maintenir le contrôle sur ces groupes ou lorsque ces groupes s'orientent vers d'autres objectifs.

Le présent chapitre est subdivisé en cinq parties. La première partie présente un spectre des groupes armés. La seconde est centrée sur la discussion sur les groupes armés non étatiques pro-gouvernementaux. La troisième se penche sur les différents rôles que jouent les GAPG. La quatrième partie examine les impacts, positifs et négatifs, sur la population civile. La dernière partie analyse ce qu'il advient des GAPG lorsque le gouvernement n'a plus besoin de leurs services ou lorsqu'ils échappent à son contrôle.

## SPECTRE DES GROUPES ARMÉS NON ÉTATIQUES

Les groupes armés non étatiques présentent des formes et des tailles diverses. Leurs objectifs varient, au même titre que leur



Un sympathisant de la milice pro-gouvernementale des «Jeunes Patriotes» brandit une pancarte au cours d'une manifestation à Abidjan, Côte d'Ivoire, le 4 novembre 2004.  
© Emanuel Ekra/AP Photo

composition, leurs principes d'adhésion, leur organisation, leur durée de vie, leurs activités et leur éventuelle utilisation d'armes légères. Cela complique toute généralisation concernant ces groupes ou l'élaboration d'une définition unique qui englobe l'ensemble de ces grandes différences. Il n'existe aucune définition universelle du terme «groupe armé non étatique»<sup>2</sup>.

Le groupe armé est défini de manière très générale comme: «un groupe organisé, clairement structuré, composé de plusieurs membres, et capable de recourir à la violence pour parvenir à ses fins». Sur la base de cette définition, qui englobe un large éventail de groupes opérant dans divers contextes, le graphique 10.1 suggère un spectre de groupes armés à travers un continuum.

Il s'agit d'une évocation simplifiée des groupes armés. Une description plus complexe, qui refléterait la réalité de manière plus précise, prendrait en compte d'autres facteurs comme la relation que le groupe armé entretient avec les communautés et l'économie, ainsi que des facteurs tels que la puissance, le financement et la taille. Le graphique 10.1 a été adapté aux objectifs de la discussion de ce chapitre et vise à présenter un large spectre de groupes armés, allant des groupes opposés au gouvernement et qui cherchent à le renverser (groupes rebelles) à ceux qui soutiennent clairement l'État et cherchent à le défendre (armée étatique).

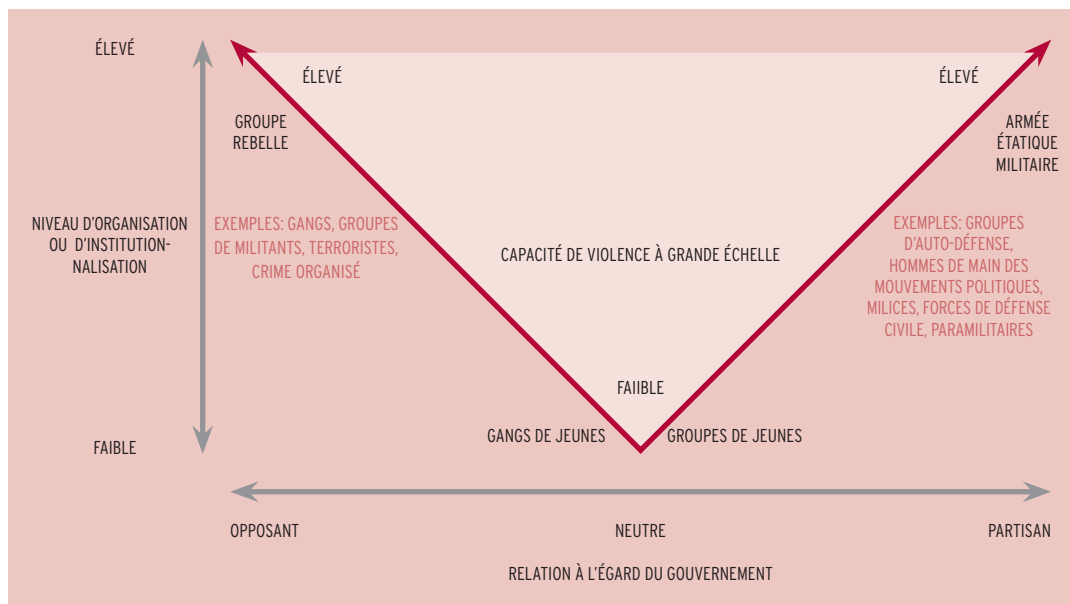
Les analyses distinguent souvent deux types de groupes armés, ceux qui soutiennent le gouvernement et ceux qui s'érigent en opposants; le spectre présenté ici conteste cette division simpliste. Alors que le graphique 10.1 présente les deux pôles, il intègre également un

espace pour les groupes qui adoptent une attitude neutre envers le gouvernement. La plupart des groupes qui tombent dans l'espace neutre n'essaient pas de s'immiscer dans les affaires du gouvernement ou de renverser le gouvernement, mais au contraire visent à agir sous le couvert de la loi et à tenir l'État hors de leurs affaires (Davis, 2009, p. 232).

Les groupes neutres penchant du côté anti-gouvernemental du spectre font référence aux gangs et au crime organisé. Bien que ces groupes ne menacent pas nécessairement le gouvernement (c.-à.-d. qu'ils ne souhaitent pas le renverser), ils constituent un problème pour la loi et l'ordre en infiltrant le gouvernement et en influençant la politique par le biais de fonctionnaires corrompus du gouvernement. Les groupes neutres penchant du côté pro-gouvernemental du spectre englobent les groupes d'autodéfense et les groupes de défense communautaire. Ces groupes, rarement gérés ou dirigés par le gouvernement, agissent toutefois pour faire respecter la loi et l'ordre (perçu par le groupe), et assurer la sécurité dans les communautés lorsque les forces étatiques ne peuvent pas ou ne veulent pas s'en charger. En assumant ce rôle, ces groupes menacent également les efforts du gouvernement pour faire respecter la loi et l'ordre.



Graphique 10.1 Spectre des groupes armés



Source: Hazen (2009a)

Le graphique 10.1 représente une vue instantanée des groupes armés et de leurs tendances générales. Si des groupes particuliers peuvent être placés sur le diagramme à un moment donné, il est important de garder à l'esprit qu'ils restent rarement au même endroit de ce diagramme au fil du temps. Les groupes peuvent évoluer horizontalement ou verticalement dans le spectre.

Ces mouvements résultent des changements aux niveaux du gouvernement, des incitants économiques ou du groupe lui-même (notamment en termes de capacité, de ressources, de leadership et d'objectifs).

Certaines dénominations reprises dans le graphique 10.1, groupe rebelle, gang, milice et groupe d'autodéfense, apparaissent couramment dans les médias et font partie intégrante du langage quotidien. Les groupes peuvent se voir attribuer des étiquettes différentes en fonction des acteurs ou au fil du temps, semant la confusion quant à savoir si c'est le groupe lui-même qui a changé ou si des tiers ont changé sa dénomination pour influencer la perception du public. Bien que ce soit un phénomène courant, le catalogage d'un groupe par un gouvernement représente souvent un acte politique destiné, soit à diaboliser le groupe, soit à justifier le soutien que le gouvernement lui apporte. Dès qu'un groupe s'est vu attribuer une étiquette particulière, «une série d'associations normatives, de motivations et de caractéristiques lui sont attribuées» (Bhatia, 2005, p. 8). Ces étiquettes restreignent les possibilités de comprendre le groupe et justifient des réponses politiques particulières.

## LES GROUPES ARMÉS NON ÉTATIQUES PRO-GOUVERNEMENTAUX

L'émergence du système étatique et le contrôle croissant exercé sur l'usage de la violence par les États, grâce à la création des armées de métier, a engendré une baisse de l'usage de la violence non étatique chez les individus et des groupes déterminés à atteindre leurs objectifs (Thomson, 1994, p. 3). Toutefois, les gouvernements, qu'ils soient nationaux ou étrangers, ont continué de s'appuyer sur les groupes armés non étatiques dans le cadre de leurs stratégies politiques, militaires et contre-insurrectionnelles (voir encadré 10.1). Les groupes armés non étatiques sont

### Encadré 10.1 Les milices et les gangs indonésiens

Les gangs, les armées de poche, les milices et autres bandes d'hommes violents apparaissent très couramment dans le paysage de nombreux États post-coloniaux. Ces groupes sont rarement apolitiques. Leur potentiel politique dépend de la capacité des mécènes politiques à se cacher derrière leurs actes, en les laissant apparemment agir de leur propre initiative et sans contrôle officiel. Par conséquent, une grande partie du pouvoir de nombreux groupes armés non étatiques réside notamment dans les liens qu'ils entretiennent avec des éléments de l'État.

Depuis la chute du régime Suharto en 1998, l'Indonésie a été envahie par une myriade de groupes armés non étatiques, dont des milices religieuses et ethniques, des mouvements sécessionnistes armés et les ailes paramilitaires des sections «jeunesse» de partis politiques. Dans les premières années qui ont suivi la période Suharto, les observateurs ont craint que l'Indonésie ne soit sur le point de s'effondrer (Schuman, 2002; Wanandi, 2002).

Bien qu'un groupe puisse donner l'impression qu'il s'est nouvellement et spontanément formé pour faire progresser un intérêt ou une cause spécifique, les liens entretenus avec les élites politiques et militaires en place sont souvent enfouis dans ces motivations. D'aucun disent que les unités des Forces spéciales, sous l'influence du beau-fils de Suharto, le général Prabowo, ont organisé les émeutes, les incendies volontaires et les viols de mai 1998 dans une tentative de putsch manquée (Sihaloho et Tejo, 2009). Il est plus que probable que le conflit religieux dans les Moluques ait été fomenté et alimenté par des agents provocateurs des gangs ethniques basés à Djakarta qui entretenaient des liens avec des officiers militaires haut placés, en partie pour encourager les rivalités intestines et en partie pour démontrer la nécessité incontournable des forces armées en général pour assurer la sécurité nationale (TAPOL, 2003). Les milices pro-indonésiennes du Timor oriental étaient censées montrer qu'une allégeance spontanée et profondément ancrée envers l'Indonésie existait parmi les Timorais orientaux, mais rares sont ceux qui doutent qu'elles aient été organisées et dirigées par les chefs des forces armées (Perlez, 2003).

Les gangsters eux-mêmes ont trouvé tout aussi avantageux d'entretenir des relations avec ceux qui étaient au pouvoir et ont cherché, d'une manière générale, à obtenir une reconnaissance politique. Au cours des purges massives de la gauche en 1965-66, certaines ailes de la jeunesse de partis politiques ont été «appelées en renfort» et ont participé avec enthousiasme à l'exécution de centaines de milliers de supposés communistes. L'armée a donc pu déclinier toute responsabilité directe dans les massacres et affirmer qu'ils relevaient d'actes spontanés commis par des éléments de la société. Ces groupes ont ensuite été récompensés pour leurs services par leur institutionnalisation en groupes de jeunes paramilitaires durant le régime Suharto et en recevant carte blanche pour contrôler une variété de marchés illégaux et semi-légaux comme la récupération de dettes, les services de sécurité, la vente de drogue et la prostitution (Ryter, 2002). Le gouvernement n'a pas fait preuve de sélectivité concernant les hommes violents à entretenir; l'idéologie n'a jamais été une considération digne d'intérêt.

Les exemples dramatiques de ce type sont loin d'être exceptionnels dans la période post-Suharto. En effet, les relations entre les forces officielles, d'une part, et les groupes armés non étatiques et les gangs, d'autre part, remontent aux origines de l'État indonésien lui-même et ont pris différentes formes depuis. Ces groupes revêtent la plus grande utilité lorsque leurs connexions politiques ne sont pas manifestes et lorsque leurs actes sont considérés comme conformes aux préoccupations de la population. Dans le même temps, leur puissance atteint son paroxysme lorsque leurs connexions politiques ne sont que des rumeurs et ne peuvent être démontrées de manière concluante. Ce pouvoir à son tour ne fait qu'augmenter leur utilité.

Source: Ryter (2009)

largement présents au 21<sup>e</sup> siècle (Shultz, Farah et Lochard, 2004, p. 3; Williams, 2008, p. 5). Certains États emploient des étrangers dans leurs armées de métier, d'autres louent les services d'organisations mercenaires pour faire la guerre à leur place<sup>3</sup> et d'autres encore ont recours à des groupes nationaux combattant par procuration.

Certains observateurs considèrent le recours aux groupes armés non étatiques pour assurer des missions de sécurité nationale comme une «externalisation» des affaires sécuritaires et militaires qui devraient être du ressort exclusif de l'État. Leur usage est considéré comme une menace pesant sur les principes conventionnels de la souveraineté de l'État (Holmqvist, 2005b, p. 45; Williams, 2008, p. 5). Cette vision repose essentiellement sur une compréhension des États définie par leur capacité à conserver le monopole de l'usage de la force (Thomson, 1994, p. 7). Toutefois, le recours des gouvernements aux groupes armés non étatiques pourrait au contraire être considéré comme un effort visant à étendre la capacité de l'État, de manière légitime ou non, à mener une guerre spécifique ou mettre en œuvre une politique. Dans ce sens, on pourrait dire que les États ne renoncent pas à leur droit

au monopole de l'usage de la force, mais qu'ils ont plutôt délégué provisoirement le droit de faire usage de la violence à des groupes désignés qu'ils espèrent contrôler. Dans la pratique, ce contrôle est souvent difficile à établir et à conserver, une réalité à laquelle un gouvernement est souvent confronté par la suite.

Ce chapitre se fonde sur l'analyse de quantité de rapports existant sur un nombre considérable de groupes armés non étatiques pro-gouvernementaux. L'analyse présentée ici entreprend d'apporter une meilleure compréhension de ces groupes, de la relation qu'ils entretiennent avec le gouvernement, des rôles qu'ils jouent et de l'impact de leurs actes sur les communautés et les civils qui les entourent.

En tant que tel, ce chapitre tente d'identifier une série de caractéristiques que partagent les GAPG et, de cette manière, de commencer à poser les fondements des recherches futures.

Le terme *pro-gouvernemental* indique que le groupe est affilié d'une manière ou d'une autre au gouvernement (voir encadré 10.2). Cette relation peut être décrite de trois manières: création, cooptation et alliance. Le gouvernement peut créer le groupe, ce qui impliquerait de recruter, armer et (dans certains cas) former un groupe d'individus. Le gouvernement peut coopter un groupe existant, par exemple, une société de chasse, un clan tribal ou un gang de jeunes et l'utiliser ensuite pour assurer une tâche sécuritaire spécifique. Ou il peut choisir de recruter des groupes armés existants, par exemple, une force de défense civile ou une milice, pour combattre aux côtés des forces étatiques en poste.

Une quatrième relation, plus indirecte, implique pour le gouvernement d'autoriser des groupes non étatiques à agir à leur guise. Ce qui requiert d'établir une distinction importante entre la violence étatique privatisée (commise par l'État) et la violence organisée à titre privé (commise par des organisations privées) (Roessler, 2005, p. 209). Dans le premier cas, le gouverne-

### Encadré 10.2 L'identification des groupes armés non étatiques pro-gouvernementaux

Les groupes armés, qui sont alliés au gouvernement mais ne font pas partie des forces armées régulières, sont étonnamment répandus. Les groupes armés non étatiques pro-gouvernementaux sont un phénomène mondial. Bon nombre de gouvernements, notamment les États-Unis, les utilisent à leurs propres fins. Le gouvernement israélien a eu recours à des forces libanaises (Phalange chrétienne) au Liban, les États-Unis ont fait appel aux milices sunnites en Irak et d'innombrables seigneurs de la guerre ont collaboré avec le régime au pouvoir en Afghanistan. L'attention des médias s'est tournée vers les milices arabes opérant au Darfour, souvent appelées «janjaweed», que le gouvernement soudanais a mobilisées pour venir à bout de ses propres objectifs, en partie en raison de la faiblesse de son armée régulière. Une nouvelle base de données des universités de Nottingham et d'Aberdeen a identifié plus de 350 groupes armés non étatiques pro-gouvernementaux opérant dans 90 pays au cours de la période 1981-2007<sup>4</sup>. Chaque groupe figurant dans la base de données:

- est identifié comme pro-gouvernemental ou financé par le gouvernement;
- est identifié comme ne faisant pas partie des forces de sécurité régulières;
- est armé et
- présente un certain niveau d'organisation (Carey, Mitchell et Lowe, 2009, p. 2).

Ces groupes peuvent à leur tour être subdivisés en deux grandes catégories: ceux qui sont institutionnalisés par l'État mais sont distincts des forces de sécurité nationales et ceux qui ne font pas partie de l'appareil gouvernemental officiel mais sont financés par l'État d'une manière ou d'une autre<sup>5</sup>. La base de données souligne la fréquence de ces groupes et leur vaste répartition géographique, soulevant des questions sur les raisons qui incitent les gouvernements dotés de forces étatiques régulières à déléguer des tâches sécuritaires à ces groupes plus informels<sup>6</sup>. Les motivations sont nombreuses. Ils permettent aux gouvernements d'augmenter rapidement la puissance de leurs effectifs et de dissuader les ennemis, tout en réglant les problèmes d'information auxquels les États sont confrontés lorsqu'ils doivent écraser des insurrections sur des terrains géographiques ou culturels inconnus. Dans certains cas, ces groupes donnent aux gouvernements l'occasion de nier toute implication directe dans les actes de violence.

La base de données souligne également que les États pauvres, faibles, intolérants ou minés par les conflits ne sont pas les seuls à faire appel à ces groupes. Différents types d'État, dont des États démocratiques, ont eu recours à leurs services. Toutefois choisir d'utiliser ces groupes n'est pas dénué de risques. Parmi ces risques, citons l'incapacité potentielle à contrôler le groupe, les conflits d'intérêt entre le groupe et le gouvernement, un penchant pour la violence, et l'absence de formation en «moralité des combats» qui pourrait entraîner des violations généralisées des droits de l'homme. La plus grande menace réside dans le risque que le groupe développe une finalité et une structure de financement indépendantes du gouvernement et finisse par se retourner contre lui.

ment «soutient [...], finance [...], ou autorise [...] les activités répressives» des groupes armés non étatiques pour en tirer un bénéfice politique (p. 209). Dans le dernier cas, la violence est perpétrée par des organisations privées (comme des unités d'auto-défense), qui agissent de leur propre initiative hors de tout contrôle du gouvernement. Dans ce chapitre, les organisations privées se verront qualifier de pro-gouvernementales si elles opèrent sans l'interférence du gouvernement ou si le gouvernement ne s'efforce pas de proscrire, démanteler ou marquer son opposition à ce groupe.

### La relation au gouvernement

Les gouvernements utilisent les GAPG pour une variété de raisons. Ils apportent une série d'avantages économiques. Ils sont souvent moins chers à entretenir car ils ne sont pas financés de la même manière que les troupes nationales. Ils reçoivent une formation minimale, si tant est qu'il y en ait une. Leur supervision est souvent laissée à la discrétion des leaders de la communauté ou du groupe. Bien qu'ils perçoivent un salaire, le niveau est souvent inférieur à la rémunération normale prévue par l'armée. Ces groupes sont censés être une force de sécurité provisoire de sorte que l'investissement est minimal et d'une durée limitée.

Les GAPG offrent des avantages stratégiques. Ils ont souvent une excellente connaissance de la situation locale vu qu'ils opèrent dans leur propre communauté. Ils sont donc capables d'identifier les étrangers, d'exploiter les réseaux locaux et d'agir en bonne connaissance de la géographie, de la langue et de la culture locales.

Le groupe peut présenter une chaîne de commandement qui facilite son déploiement.

Les GAPG sont souvent plus fermement déterminés à défendre leur région que les forces non indigènes et sont donc moins susceptibles d'abandonner leur village. Ils peuvent servir de multiplicateur des forces étatiques dans des situations où la taille de l'armée nationale ne suffit pas à endiguer la menace.

Les gouvernements peuvent également tirer profit du statut officieux de nombreux GAPG. Bien que les gouvernements aient pris des mesures pour institutionnaliser ou légaliser certains groupes, comme les paramilitaires en Colombie dans les années 1960 et les Gardiens de village en Turquie dans les années 1980 (voir encadré 10.3), les liens manifestes entre les gouvernements et les groupes ne sont pas toujours visibles.

Les gouvernements préfèrent parfois se distancier du groupe et de ses actes afin d'éviter toute responsabilité et nier toute implication. Cette situation est particulièrement évidente lorsque les groupes se rendent coupables de nombreuses violations

#### Encadré 10.3 Les Gardiens de village turcs

Le gouvernement turc a créé les Gardiens de village en 1985 pour combattre les forces anti-gouvernementales, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dans le sud-est du pays. Les Gardiens de village avaient été utilisés auparavant. Une loi de 1924 prévoyait la création provisoire des Gardiens de village pour défendre les communautés contre les pillards et les bandits. L'amendement de la loi par le gouvernement en 1985 a non seulement rétabli les Gardiens de village comme institution mais en a également fait des fonctionnaires publics payés par le gouvernement et placés sous l'égide de l'autorité civile. Les Gardiens de village se sont avérés être une force efficace contre le PKK.

De 1985 à 1992, le gouvernement a recruté des volontaires par le biais de négociations avec les chefs locaux. Après 1992, les pertes encourues par le gouvernement turc dans les régions où sévissait le PKK ont compliqué la mobilisation de volontaires. Le gouvernement est passé à la conscription forcée de civils. Les civils avaient soit le choix de s'enrôler, mais ceux qui refusaient étaient qualifiés de partisans du PKK et tués. Ce qui a engendré un exode des villages pour éviter le recrutement forcé. Le gouvernement a souvent détruit les villages désertés pour éviter le retour desdits civils déloyaux et pour empêcher le PKK d'accéder à ces villages. Bien que soutenus initialement par les communautés, les pratiques de recrutement forcé préconisées par le gouvernement combinées aux tactiques souvent brutales des Gardiens de village ont affecté la popularité de ces groupes auprès de la population. La communauté internationale et l'opposition politique turque ont réclamé avec insistance l'abolition des Gardiens de village. Le gouvernement turc a résisté aux pressions visant à démanteler ce qu'il considérait comme un outil utile pour lutter contre le PKK. Néanmoins, le massacre de 44 personnes dans la province de Mardin au début du mois de mai 2009 a incité le gouvernement à annoncer qu'il prendrait des mesures pour réformer les Gardiens de village bien qu'il ne se soit pas exprimé en faveur de leur dissolution (BBC News, 2009).

Source: Tsvetkova (2009a)



des droits de l'homme, notamment des exécutions, des disparitions et des tortures, comme dans le cas de Ikhwan-ul Muslimoon (confrérie musulmane), une force rebelle active dans les régions du Jammu-et-Cachemire qui avait reçu le soutien du gouvernement indien (ICG, 2004, p. 5)<sup>7</sup>.

L'absence de connexion évidente entre le gouvernement et le groupe non officiel laisse davantage de latitude au gouvernement pour définir à quelles fins utiliser ces groupes et permet à ceux-ci de décider de leur mode opératoire, facilitant l'usage de la violence en toute impunité.

La relation entre un gouvernement et un GAPG indique l'étendue du contrôle exercé sur le groupe armé, le niveau de soutien que le groupe reçoit du gouvernement, le type d'activités dans lesquelles le groupe est impliqué et le degré de fidélité au gouvernement.

Un gouvernement qui a créé un GAPG attendra du groupe qu'il affiche davantage de loyauté et d'engagement à l'égard de ses objectifs. Ces GAPG sont susceptibles de bénéficier d'un plus large soutien (en termes de rémunération, d'armes et d'immunité juridique). Toutefois, ils requièrent également un plus grand investissement en raison de la nécessité de prévoir certaines structures de contrôle, d'assurer une formation (même minimale) et d'équiper les membres. Un gouvernement qui forme et structure un GAPG à des fins spécifiques et fait office de principal bailleur de fonds souhaitera contrôler le groupe plus étroitement.

Les groupes armés pro-gouvernementaux semblent jouer au moins trois rôles clés.

La cooptation de groupes armés non étatiques existants s'avèrera probablement plus facile et moins onéreuse au niveau logistique pour un gouvernement que la création d'un groupe armé. Le recours à des groupes existants offre également l'avantage de recourir à un groupe qui dispose déjà d'une cohésion, d'une organisation et d'une structure hiérarchique. Les GAPG cooptés sont susceptibles de recevoir un moindre soutien gouvernemental dû, en partie, à leurs capacités existantes, bien que le gouvernement puisse également restreindre l'apport en ressources, soit pour éviter une expansion trop importante du groupe, soit pour éviter des liens avec le groupe qui révélerait sa responsabilité. Bien que potentiellement moins coûteux, ces groupes ne sont pas nécessairement motivés par le maintien du gouvernement au pouvoir et leur loyauté peut dépendre des incitants fournis. Ces groupes peuvent également se montrer plus soucieux d'assurer la sécurité de leur communauté et de vaincre un ennemi commun que de protéger une administration spécifique au pouvoir. Ils peuvent donc s'avérer plus difficiles à contrôler.

Lorsque le gouvernement choisit simplement de s'allier à un groupe armé existant, il n'essaie pas d'en obtenir le contrôle, comme il le ferait dans le cas d'une cooptation, mais vise plutôt à coordonner les activités entre le groupe et les forces de sécurité de l'État, par exemple, durant des offensives sur le champ de bataille. Bien qu'elle minimise probablement le niveau de contrôle sur le groupe, cette option permet au gouvernement de mettre rapidement sur pied une force armée organisée qui dispose probablement déjà d'une certaine expérience au combat. La version la plus extrême d'une alliance consiste à charger le groupe armé non étatique d'objectifs spécifiques, comme le nettoyage ethnique de territoires. Dans ces cas, le gouvernement laisse souvent aux groupes le soin de déterminer la meilleure manière de mener à bien ces missions.

Bien que dans ce chapitre nous soulignons l'utilisation de groupes armés non étatiques par le gouvernement sur le territoire national, un parti externe peut dans certains cas tirer profit de l'existence de groupes indigènes pour mener des opérations de sécurité dans un pays étranger. L'usage des milices tribales par les États-Unis en Afghanistan pour lutter contre les Taliban en constitue un bon exemple. Les milices tribales ont été utilisées, par toutes les parties en présence, au cours des trente dernières années de guerre en Afghanistan. Toutefois, la nouvelle stratégie américaine semble essayer de remédier aux erreurs passées qui ont donné naissance aux seigneurs de la guerre et aux groupes anti-gouvernementaux. Ce projet, appelé « Initiative de défense communautaire », vise à contrôler les milices en restreignant leur champ d'activité, en reliant les groupes directement au gouvernement central et en ne leur fournissant pas d'armes (bien qu'elles en possèdent déjà) (Filkins, 2009).

## UN ÉVENTAIL DE RÔLES

Les GAPG peuvent être répertoriés notamment en fonction de leurs activités. Les groupes armés pro-gouvernementaux semblent jouer au moins trois rôles-clés dans le soutien apporté à un gouvernement donné. Ils aident le

gouvernement à mener ses guerres lorsque les forces armées étatiques sont déployées sur trop de fronts, en nombre insuffisant ou incapables d'assumer ce rôle. Ils contribuent à réaliser les objectifs politiques, la plupart du temps des victoires électorales, mais également d'autres activités comme l'expulsion de minorités d'un territoire. Ils peuvent également assurer la sécurité dans les communautés quand le maintien de l'ordre est absent ou inefficace ou en situation de violence communautaire. Le même groupe peut assurer différents rôles au fil du temps.

### Faire la guerre

Les gouvernements utilisent les GAPG de diverses manières lorsqu'ils entrent en guerre. Ils permettent de multiplier les forces, en grossissant rapidement et à moindre frais les rangs des forces gouvernementales. Ils peuvent être utilisés dans les régions difficiles d'accès ou éloignées des principales lignes de front où les forces gouvernementales sont stationnées. Les GAPG peuvent assurer la sécurité dans les villages reculés et les régions moins stratégiques. Ils peuvent également servir à dissuader les offensives menées par l'opposition ou à défendre les régions reconquises par les forces gouvernementales. Les gouvernements peuvent utiliser les GAPG pour recueillir des renseignements dans les communautés où ils représentent les yeux et les oreilles du gouvernement pour identifier les menaces.

Incapable de venir à bout de l'insurrection croissante au Darfour avec ses troupes nationales, le gouvernement soudanais a développé une stratégie visant à utiliser et, dans certains cas, armer les milices tribales préexistantes. Ce qui a permis au gouvernement de renforcer ses propres effectifs affectés majoritairement au conflit entre le Nord et le Sud-Soudan. Ces milices offraient différents avantages: elles connaissaient le terrain, certaines étaient déjà armées et elles permettaient au gouvernement de qualifier le conflit de tribal dans un souci d'éviter d'endosser la responsabilité des actes perpétrés par les milices. Malgré d'incalculables violations des droits de l'homme et les pressions exercées par la communauté internationale pour désarmer les milices, le gouvernement soudanais n'a pris aucune initiative pour les désarmer ou les contrôler. Au contraire, les milices tribales ont profité de leur position et de leur pouvoir pour «réclamer des salaires, des butins de guerre, des terres et une revanche» (Flint, 2009, p. 15).

### Objectifs politiques

En plus de faire face aux menaces sécuritaires, les GAPG ont aidé les gouvernements à réaliser leurs objectifs politiques. Ces objectifs vont d'une victoire aux élections à la répression des divergences d'opinion en passant par la promotion des clivages ethniques et le maintien d'hommes politiques au pouvoir dans leur fonction. Dans certains cas, c'est l'appareil étatique qui crée et contrôle ces groupes. Dans d'autres, ils relèvent de l'autorité d'hommes politiques individuels ou de chefs de communauté.

Les gouvernements se sont servis de GAPG pour contrôler leurs populations. Ils leur ont confié la mission de faire respecter l'ordre, dans certains cas, d'imposer le respect de la loi islamique et, d'une manière générale, de réprimer toute forme de dissension publique (voir encadré 10.4). Ils dissuadent l'opposition, affichent la volonté de l'État d'utiliser la force et servent à forcer les citoyens à suivre les règles et les politiques du régime.

Les gouvernements ont déployé des GAPG pour modifier la composition démographique de la population. Les groupes armés ont été utilisés notamment par les gouvernements pour déplacer les populations perçues comme «problématiques». Au Timor oriental, les milices pro-gouvernementales ont eu recours à la violence et à l'intimidation pour organiser le déplacement massif de la population dans la période qui a précédé le référendum de 1999 en vue d'éviter un résultat favorable à l'indépendance (AI, 1999; HRW, 1999b; Koefner, 2000). Malgré une violence omniprésente, ces efforts n'ont pas dissuadé la population de s'exprimer en faveur de l'indépendance. En Croatie, au début des années 1990, Belgrade a financé et armé les Serbes de Croatie pour soi-disant défendre la population serbe de la région de la Krajina en Croatie (Doder, 1991). Belgrade a tenté de conserver cette région au sein de la grande Yougoslavie, au lieu de la céder à la Croatie qui avait déclaré son indépendance en 1991. En commettant des actes de violence à l'encontre des Croates et des Serbes modérés, les groupes armés serbes ont servi un objectif singulier: terroriser les populations indésirables pour les inciter à quitter le territoire (Weitz, 2003, p. 211-212).

Les gouvernements utilisent les GAPG de différentes manières lorsqu'ils entrent en guerre.

### Encadré 10.4 Les milices Basij en Iran

En 1979, l'ayatollah Khomeini a créé le Corps des gardiens de la révolution iranienne (CGRI) pour sécuriser le régime révolutionnaire mis en place après la révolution islamique<sup>8</sup>. La milice Basij (Force de mobilisation de la résistance) est l'un des groupes placés sous l'égide du CGRI. Son principal objectif est de réprimer ceux qui sont susceptibles de menacer la stabilité du régime.

Le CGRI contrôle étroitement les activités de la Basij. Depuis sa création, la milice est devenue le plus grand réseau de sécurité d'Iran. Elle pourrait compter plusieurs millions de membres. Tous les membres comptabilisés dans ce chiffre élevé ne sont pas considérés comme «actifs», mais comme des forces de réserve qui pourraient être appelées pour défendre le pays si nécessaire. Les membres de la milice Basij bénéficient de nombreux avantages, notamment un accès privilégié aux universités, un traitement de faveur pour les demandes de licences et de prêts à titre professionnel, l'exemption du service militaire et des petites allocations.

La Basij a souvent eu recours à la violence et à l'intimidation pour s'acquitter de ses tâches. Elle a, par exemple, mobilisé ses partisans durant les élections, empêché les protestations anti-gouvernementales, harcelé les partis et membres de l'opposition et imposé le respect de la loi islamique. Tous ses membres importants subissent un endoctrinement idéologique et sont formés à l'utilisation des fusils et autres armes; certaines unités reçoivent une formation militaire pour aider le CGRI.

Mi-2009, la Basij a fait les gros titres de la presse internationale, à la suite de sa réaction agressive lors des protestations massives contre les élections du 12 juin 2009. Les patrouilles dans les rues et la multiplication des démonstrations de force en ont dissuadé plus d'un de participer aux manifestations anti-gouvernementales. La Basij a évité d'attaquer ouvertement les foules mais a en revanche effectué des raids nocturnes dans les résidences universitaires et attaqué des manifestants isolés, enlevé des jeunes hommes et intimidé d'une manière générale les foules de manifestants. Les grandes manifestations de décembre 2009 ont provoqué des réactions de plus en plus violentes de la part des autorités gouvernementales et de la milice Basij (Worth et Fathi, 2009).

Source: Tsvetkova (2009b)



En Iran, les femmes membres de la milice Basij brandissent leurs armes lors d'un rassemblement en faveur du programme nucléaire iranien à Téhéran, le 26 novembre 2005. © Hasan Sarbakhshian/AP Photo



Des soldats masqués de l'unité spéciale serbe de Krajina posent des mines antichar sur une route surplombant le bastion serbe de Knin en Krajina, août 1995. © Sava Radovanovic/AP Photo

L'une des missions les plus fréquentes des GAPG est la violence électorale, qui reste extrêmement répandue dans le monde bien que la plupart des pays soient aujourd'hui des démocraties (voir encadré 10.5). Bon nombre d'hommes et de partis politiques ont recours à la violence électorale pour renforcer leur pouvoir politique et consolider celui du régime. Depuis 2000, les élections en Afrique ont été le plus souvent empreintes de violence. En effet, plus de deux douzaines d'États ont organisé des élections pendant cette période et plus de la moitié d'entre elles ont été associées à des actes de violence graves (Simpson, 2009). Malgré la structure démocratique de la plupart des États d'Afrique, les élections ne se sont pas encore transformées en luttes politiques pour le pouvoir, comme c'est généralement le cas dans les démocraties consolidées. En revanche, les démonstrations du pouvoir de l'État et de violence brutale continuent de souligner la nature naissante de la démocratie sur ce continent. La violence électorale s'est traduite par des bombardements, des incendies, l'agression de leaders et de partisans de l'opposition, des affrontements inter- et intra-partis, des exécutions sommaires, des assassinats, des fusillades et des affrontements ethniques.

Certains hommes politiques ont coopté des GAPG pour alimenter une violence communautaire afin de détourner l'attention de la population des lacunes du gouvernement et de réaliser certains objectifs politiques et économiques. Au Kenya, le gouvernement a exploité les tensions ethniques et la rareté des ressources pour fomenter un conflit ethnique et ainsi détourner l'attention de l'instabilité du régime (Kahl, 1998, p. 94). La violence est une caractéristique courante de la politique depuis les années 1990, comme en témoignent de nombreuses élections. Certains fonctionnaires haut placés du gouvernement ont provoqué des violences ethniques pour maintenir le président Daniel arap Moi au pouvoir (Kahl, 1998). Des groupes d'auto-défense, comme les Mungiki, ont joué un rôle essentiel dans cette violence, dans un contexte d'affirmations largement répandues selon lesquelles ils étaient soutenus par les responsables du parti au pouvoir (Anderson, 2002). Lors des élections de 2007, les hommes politiques ont ouvertement prôné la violence dans les communautés (Afrobarometer, 2008). La violence s'est poursuivie dans la période

### Encadré 10.5 Les gratifications de la violence politique: la remobilisation des anciens combattants dans la Sierra Leone d'après-guerre

Bien avant les élections de 2007, tous les grands partis politiques se sont mis à mobiliser les jeunes, essentiellement les hommes des villes, pour intégrer des forces de sécurité informelles. Les deux principaux partis politiques, le Parti du peuple de Sierra Leone (Sierra Leone People's Party, SLPP) et le All People's Congress (APC), ont commencé à approcher les officiers de rang élevé ou intermédiaires de l'armée, les milices gouvernementales et les milieux rebelles au début 2006.

Ces anciens chefs étaient capables de mobiliser des anciens combattants par le biais des chaînes de commandement toujours actives. La majorité des mobilisés étaient d'anciens combattants, mais d'autres les ont rejoints pour des motivations économiques et seule une minorité est venue pour témoigner son soutien réel à un parti.

Le SLPP et l'APC ont formé des détachements spéciaux informels, la remobilisation s'effectuant dans les rangs du parti et des anciennes factions combattantes. Le SLPP a remobilisé essentiellement d'anciens membres de milices urbaines du Conseil révolutionnaire des forces armées et des West Side Boys, l'APC a trouvé ses ressources dans le groupe rebelle du Front révolutionnaire uni et le parti nouvellement constitué, le Mouvement populaire pour le changement démocratique (People's Movement for Democratic Change), s'est tourné vers les anciennes forces rurales de défense civile dans le Sud. Ils se sont organisés selon le modèle militaire, avec des chefs et des escadrons, et ont pris leurs quartiers au siège des partis. Ils sont restés sur place en partie pour protéger et réagir en cas d'attaque du détachement spécial d'un autre parti, mais ont également effectué des raids à Freetown et dans les campagnes pour montrer leurs muscles.

Bien que de nombreux anciens combattants affirment que les hommes politiques et autres leaders les ont abandonnés et qu'ils ne font pas confiance à la politique ou aux «politruks», comme ils sont souvent appelés dans la rue, ils ont malgré tout répondu à l'appel de ces leaders. Les raisons en sont très simples. Les gradés des détachements spéciaux recevaient de grandes sommes d'argent, dont une partie percolait le long des voies hiérarchiques. Les membres ordinaires recevaient de la nourriture, des cigarettes, de l'argent et parfois de la drogue. Pour certains, le siège du parti fournissait un toit durant la saison des fortes pluies. En plus des gains à court terme, cette participation donnait la perspective de décrocher des emplois futurs, des formations ou un accès aux régions des mines de diamants, si le parti remportait les élections. Certains chefs des détachements spéciaux qui avaient été emprisonnés à la fin de la guerre ont été relâchés avant les élections en échange de la promesse de rejoindre le détachement spécial du SLPP. Enfin, la participation à un réseau social et la fidélité aux gradés de ces réseaux restent cruciales à la fois pour la survie et pour la réussite.

Les hommes politiques ont remobilisé les anciens combattants et réactivé les réseaux militaires pour gagner les élections. Les élections ont toujours été marquées par des périodes de recrudescence de la violence en Sierra Leone. Les hommes politiques et les combattants de toutes obédiences ont été étroitement liés durant la guerre – effectivement une manière de faire de la politique par d'autres moyens. Du point de vue politique, la priorité à l'époque consistait à recruter les acteurs violents les plus efficaces de leur côté. La création de détachements spéciaux a fourni un moyen d'utiliser la violence contrôlée à des fins politiques. La violence des anciens combattants loyaux s'est avérée utile pour effrayer l'ennemi, démontrer sa puissance au public et contraindre la population à voter pour le parti en question. Les détachements spéciaux ont quadrillé le pays avant les élections pour aider les membres locaux du parti par le biais de menaces de violence ou d'actes de violence directs destinés à «gagner» des votes.

Le SLPP a perdu les élections législatives de 2007 et la majorité des membres du détachement spécial du SLPP n'ont jamais été récompensés pour leurs services. En revanche, les membres du détachement spécial de l'ACP ont reçu des récompenses après leur succès électoral. Certains chefs ont obtenu des primes sous forme d'argent et de voitures et, dans certains cas, une fonction au sein du gouvernement. Un groupe de quelque 50 anciens soldats du Front révolutionnaire uni qui avaient servi les chefs du détachement spécial de l'APC se sont entraînés au Maroc et travaillent actuellement dans la garde présidentielle. L'un des chefs de ce détachement spécial dirige le groupe. Plus bas dans la hiérarchie, les autres membres ont obtenu peu d'avantages directs, mais ils ont reçu quelque chose en échange de leurs efforts, même s'ils espéraient davantage lorsqu'ils se sont enrôlés.

Sources: Utas (2009); Utas et Christensen (2008)

meurtrière qui a suivi les élections de 2007 par le truchement de milices organisées «nouvellement créées et réactives et/ou payées par des politiciens haut placés» (Sjögren et Karlsson, 2008).

Les GAPG ont parfois contribué à servir les objectifs de certains hommes politiques plutôt que du régime au pouvoir. Au Nigeria, les gouverneurs des États d'Abia et d'Anambra ont recruté des forces communautaires populaires, dont les Bakassi Boys, pour leur servir de milices privées personnelles. Le parrainage politique des diverses factions des Bakassi Boys s'est avéré être la solution pour inciter ces groupes à agir au nom des politiciens locaux,

plutôt que pour les membres de la communauté qu'ils avaient protégés à l'origine (Meagher, 2007, p. 100-108). Au Venezuela, le président Hugo Chavez a créé une milice populaire, le Front de libération bolivarien, pour servir de force armée personnelle ne répondant qu'à lui seul et placée hors des structures institutionnelles du gouvernement ou de l'armée (Manwaring, 2009).

### La sécurité communautaire

Les GAPG ont longtemps représenté une source de protection pour les communautés établies dans des régions où l'État ne peut pas, ou ne veut pas, assurer la sécurité. L'incapacité de l'État à assurer le respect de la loi et de l'ordre peut provenir d'un manque de ressources pour recruter, entraîner et déployer des forces de l'ordre efficaces. Elle peut également provenir du fait que les forces et les ressources de l'État sont destinées essentiellement à réagir à une insurrection, laissant ainsi certaines communautés sans protection. Dans des situations d'insécurité, les communautés ont recours à des stratégies d'auto-assistance qui impliquent souvent la création de forces de défense communautaires armées.

Les gouvernements tendent à autoriser l'existence de ces groupes car ils servent les intérêts de l'État et permettent au gouvernement d'affecter ses ressources ailleurs. Le rôle des groupes d'auto-défense au Nigeria en constitue un exemple (Hazen, 2007, p. 73-75). Ces groupes se sont organisés de manière à conduire des patrouilles, dissuader la criminalité et, dans certains cas, arrêter les suspects criminels. Ils conduisent souvent leurs patrouilles armées de carabines ou de fusils de chasse. Toutefois, vu que les individus ne peuvent légalement détenir ces armes, elles sont conservées dans un immeuble communautaire où il est possible de les stocker et d'y accéder tout en offrant aux membres individuels de la communauté la possibilité de nier toute implication. Le gouvernement nigérian a toujours été au courant des agissements de ces groupes mais n'a pris aucune mesure, ni pour les démanteler, ni pour les soutenir officiellement. Mais les groupes agissent avec l'approbation tacite du gouvernement et servent de substitut édulcoré des forces de police nationale, qui manquent de ressources pour contrôler efficacement les nombreuses régions du pays (Hazen, 2007, p. 105-106).

Dans d'autres cas, le gouvernement coopte ou s'associe aux forces de défense communautaires. Cette association relie ces groupes plus étroitement à l'État, qui les aide à s'organiser, à se former et à s'armer. Dans le sud de la Thaïlande, le gouvernement a financé les opérations de trois types de forces de défense locales: les Or Sor (Corps de défense volontaire), les Or Ror Bor (force de protection de village) et les Chor Ror Bor (volontaires pour la défense du village) (ICG, 2007). Les membres de ces forces sont souvent recrutés localement et possèdent donc une meilleure connaissance de la région, de la population et de l'insurrection que l'armée. Ces forces locales reçoivent différents niveaux de formation, répondent à différentes chaînes de commandement et, en pratique, bénéficient d'une large autonomie dans leurs activités; en outre, elles peuvent agir dans une impunité relative. Elles perçoivent des salaires individuels ou des budgets mensuels ainsi que des armes de petit calibre (généralement des carabines et des fusils de chasse, bien que certains leaders reçoivent des fusils d'assaut M-16). Certains observateurs affirment qu'elles ont outrepassé leur mandat en menant une action offensive contre des suspects auteurs de troubles, souvent en représailles à des bombardements de cibles gouvernementales et bouddhistes.

Certains groupes de protection communautaire sont créés par le gouvernement au lieu de se former au sein de la communauté puis d'être cooptés. Par exemple, la Force de défense du peuple d'Ouganda (Uganda Peoples Defence Force, UPDF), l'armée nationale, a créé les Arrow Boys et la milice Amuka spécifiquement pour aider à protéger les communautés des attaques menées par l'Armée de résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army, LRA), le principal groupe rebelle sévissant en Ouganda depuis 1987. Les Arrow Boys ont montré leur efficacité en fournissant des renseignements importants et en agissant sous le commandement de l'UPDF<sup>9</sup>. Le gouvernement a fourni l'entraînement, les armes et le financement des Arrow Boys. Leur connaissance du terrain, des langues locales et le soutien de la population locale a fait d'eux un multiplicateur des forces efficace et donc intéressant pour le gouvernement. La milice Amuka, en revanche, a largement montré son inefficacité faute d'appui et d'armes du gouvernement<sup>10</sup>.

Les GAPG ont longtemps assuré la protection des communautés dans les régions où l'État ne peut s'en charger.

## PROTECTEUR OU PRÉDATEUR? L'IMPACT SUR LES CIVILS

Les GAPG sont souvent associés aux tactiques de prédation et à une violence aveugle. Les exemples de tels groupes foisonnent; très peu opèrent dans les limites de la loi ou respectent le droit international humanitaire ou les droits de l'homme. Leur réputation de brutalité est souvent justifiée (Holmqvist, 2005b, p. 48). Néanmoins, tous les groupes ne sont pas «mauvais». Bon nombre se sont révélés indispensables pour assurer la sécurité des communautés dans des situations où le gouvernement ne pouvait pas, ou ne voulait pas, s'en charger. Toutefois, même ceux qui assurent cette protection peuvent être dangereux et capables de violences. Il est tout aussi difficile de trouver des groupes pouvant être qualifiés de «bons» par toutes les communautés.

Les GAPG sont souvent autorisés à agir en toute impunité.

Bien que les GAPG soient souvent considérés comme une force menaçante, la relation entre le groupe et la communauté dans laquelle ils opèrent est souvent plus complexe. Les GAPG peuvent avoir un comportement de prédateur et représenter un danger pour certaines communautés tout en assurant la protection d'autres communautés. Le niveau de menace à l'égard d'un individu ou d'une communauté dépend souvent des activités du groupe et des raisons de sa mobilisation, comme la suppression de la dissidence populaire, l'évacuation de groupes spécifiques de certaines régions ou la défense de quartiers contre les attaques. Alors que des attaques indiscriminées peuvent se produire, la plupart des actes de violence commis par les GAPG semblent plus intentionnels qu'aléatoires. S'appuyant sur des exemples cités ailleurs dans ce chapitre, cette section examine pourquoi les GAPG suscitent des inquiétudes en termes de violence et de droits de l'homme, et pourquoi ils sont parfois considérés comme des pourvoyeurs de sécurité.

### Moins bien maîtrisés? Pourquoi les groupes armés sont problématiques

Les GAPG sont invariablement dangereux. Ils semblent peu formés aux questions militaires, aux droits de l'homme et au droit humanitaire. Ils affichent des niveaux de discipline variables, qui vont des structures faiblement organisées et dirigées aux chaînes de commandement hiérarchiques. Ils détiennent et utilisent souvent des armes de petit calibre, qui vont des carabines et des fusils de chasse aux fusils d'assaut. Dans certains cas, les gouvernements ont détourné de l'argent et des armes destinées aux forces de sécurité nationales pour leurs groupes pro-gouvernementaux, soit parce que l'armée nationale était incompétente, soit parce qu'elle n'était pas digne de confiance.

Les gouvernements ont souvent donné aux GAPG carte blanche pour accomplir leurs tâches et, dans certains cas, leur ont confié les pires exactions. Ces dernières années ont vu une baisse de la violence unilatérale, la violence commise par l'État à l'encontre des civils; néanmoins, cette baisse relative est compensée par l'usage d'auxiliaires par le gouvernement, comme les GAPG (Stepanova, 2008, p. 44). Ce qui tend à suggérer que le niveau de violence en général ne baisse pas, mais que cette violence est commise par des groupes non officiels, financés par le gouvernement.

Leur non-incorporation dans les structures gouvernementales permet souvent aux GAPG d'agir en toute impunité. Certains observateurs affirment que les GAPG ont donc tendance à exercer un effet plus délétère sur la population locale que les forces de sécurité nationale, qui sont soi-disant régies par la loi et tenues responsables de leurs actes (Butler, Carey et Mitchell, 2009). Le niveau de responsabilisation influence la décision de recourir à la force; plus le gouvernement est responsable, plus il sera susceptible de montrer de la retenue. Déléguer aux GAPG la décision de recourir à la force comporte le risque de voir des conflits d'intérêt influencer ce choix et impose moins de contraintes à l'usage de la violence. Certains groupes ont des codes de conduite qui guident leur comportement et des mécanismes internes pour sanctionner l'insubordination (ENGAGEMENT). Toutefois, ces groupes ne possèdent, ou n'emploient pas toujours des mécanismes de sanction efficaces. En réalité, certains groupes ont encouragé le pillage et d'autres activités d'auto-paiement par leurs membres lorsqu'ils manquaient de ressources pour payer leurs combattants.

La présence et les actes des GAPG peuvent avoir une série d'effets négatifs. Ils sont souvent associés à une proportion de violations des droits de l'homme plus élevée que les forces gouvernementales (Alvarez, 2006; Butler, Carey et Mitchell, 2009). Ils s'en sont pris à des civils jugés déloyaux. Ils ont forcé des villageois à choisir leur camp, ce qui non seulement augmente le risque pour le village mais peut également entraîner le «nettoyage» des villages qui ne se positionnent pas en partisans du gouvernement. La seule présence des groupes armés a souvent engendré

une escalade de la violence au sein des communautés, exacerbé les tensions entre groupes ethniques et contribué à augmenter le niveau de la criminalité. Les GAPG ont eu recours à l'auto-défense pour résoudre les problèmes personnels ou intercommunautaires. Le fait d'armer les GAPG augmente le nombre d'armes en circulation. La détention d'armes transforme également le groupe en cible pour les forces anti-gouvernementales, car cela signale leur position progouvernementale et donc la menace qu'il représente pour les forces de l'opposition. Les GAPG servent également de source d'approvisionnement en armes, soit à travers les prises effectuées par les forces de l'opposition, soit par les ventes réalisées par les membres des GAPG. Enfin, comme expliqué ci-dessous, il n'est pas exclu que les groupes armés pro-gouvernementaux se transforment en forces anti-gouvernementales, en groupes criminels ou en organisations terroristes.

### Mieux maîtrisés? Lorsque les GAPG contribuent à la sécurité

Certains promoteurs des GAPG affirment qu'ils peuvent assurer une meilleure forme de protection aux communautés. Vu qu'ils sont souvent recrutés localement et qu'ils opèrent dans les régions dont ils sont originaires, ils connaissent le terrain, la langue et la population. Ce sont sans doute ces connaissances qui les rendent mieux à même d'exécuter leurs tâches que les forces de sécurité classiques, qui disposent de connaissances locales limitées et risquent d'être mal accueillies par la population locale. Les connaissances locales offrent en particulier l'avantage de pouvoir identifier les étrangers plus facilement, un atout essentiel dans les guérillas où les combattants portent rarement l'uniforme ou des signes extérieurs d'affiliation.

Les GAPG peuvent également être plus soucieux de protéger certaines zones géographiques, une mission qui revient à protéger leurs familles, leurs maisons et leurs communautés. Cet état d'esprit peut les rendre mieux à même de s'acquitter de cette tâche et moins susceptibles de fuir face au danger, et peut donc renforcer potentiellement la cohésion du groupe. Vu les liens qu'ils entretiennent avec la communauté locale, les groupes ont tendance à se comporter en fonction de ces liens et à protéger les membres de la communauté. Ce qui implique de réprimer les comportements violents et de ne les réserver qu'aux cibles légitimes, à savoir les individus ou les groupes qui constituent une menace pour la communauté. Toutefois, la définition de la menace est souvent laissée à l'appréciation du groupe et elle n'est pas toujours dirigée vers l'extérieur. Si les GAPG offrent une protection aux membres de la communauté, ils attendent en retour un soutien de la population. Les individus jugés non-sympathisants peuvent se voir identifier comme ennemis et donc être considérés comme une cible légitime pour les GAPG.

Les GAPG sont plus susceptibles d'assurer une protection lorsqu'ils opèrent dans leur communauté d'origine. Lorsqu'un groupe se déplace (ou est transféré) vers une autre zone d'opération, les liens qui encouragent un comportement décent peuvent disparaître. Ils seront probablement moins aptes à identifier les étrangers au sein d'une communauté qu'ils ne connaissent pas ou de distinguer un ami d'un ennemi. L'absence de normes communes, de relations et d'attentes communautaires partagées réduisent les limites imposées au comportement violent. Changer de zone d'opération fait également disparaître l'objectif premier du groupe, à savoir celui de défendre la communauté, lui permettant de remplacer cette finalité par des desseins plus offensifs.

Les GAPG sont plus susceptibles de constituer une source de protection lorsqu'ils opèrent dans leur propre communauté.

## LA FIN DE LA PARTIE

Pour comprendre les GAPG, il est important d'identifier la relation entre le gouvernement et le groupe, et la manière dont cette relation peut évoluer, et évolue souvent, au fil du temps. Ce changement peut prendre plusieurs formes. Le gouvernement peut changer, rendant les groupes superflus, indésirables ou les faisant verser dans l'opposition. Les groupes peuvent changer de côté et passer du statut de pro-gouvernemental au statut d'anti-gouvernemental, ou inversement, comme ce fut le cas d'une faction des Tigres de libération de l'Eelam tamoul au Sri Lanka. Le sens de l'influence peut changer. Bien que les GAPG soient normalement dirigés par le gouvernement, même si ce n'est que de manière lâche, les groupes peuvent influencer la politique du gouvernement par le biais de leurs actes ou de leurs revendications. Enfin, les groupes peuvent s'affranchir de l'autorité du gouvernement et développer leurs propres objectifs et structures de soutien.



Reste une question essentielle: qu'advient-il des GAPG lorsque leurs services deviennent superflus? Un groupe donné peut suivre quatre voies possibles. Premièrement, le groupe peut être démantelé dès que sa mission est accomplie. Deuxièmement, le gouvernement peut intégrer les GAPG dans les forces officielles et ainsi légitimer et légaliser l'existence et la poursuite des opérations du groupe. Troisièmement, le GAPG peut se transformer en un autre type d'organisation, comme un groupe opposé au gouvernement ou une organisation criminelle. Le groupe peut enfin se convertir en un parti politique. La voie choisie dépend souvent des circonstances dans lesquelles le groupe évolue, l'équilibre existant entre les motivations économiques et politiques et les menaces perçues.

Dans certains cas, les GAPG se dissolvent lorsque la mission est achevée. Ce qui n'implique pas toujours une dissolution complète du groupe, mais plutôt un retour à des affaires communautaires plus localisées. Les forces de défense civile en Sierra Leone en constituent un exemple. Le gouvernement sierra-léonais avait fait appel aux organisations de chasse traditionnelles du pays pour combattre aux côtés du gouvernement durant la guerre civile de 1991 à 2002. Ces diverses organisations ont été désignées par le terme générique de Forces de défense civile. Elles ont combattu comme des forces de l'État durant la guerre, percevant des salaires et le soutien de l'État, avant d'être dissoutes durant le processus de désarmement post-conflit. Les organisations de chasse existent toujours, mais sont retournées dans leurs communautés; dans certains cas, elles pourraient être mobilisées si besoin en était.

La forme et la finalité initiales des GAPG peuvent subir diverses mutations. Dans certains cas, les groupes ont été absorbés par l'État, un processus permettant au groupe d'être légitimé, formalisé et légalisé. L'absorption des «Janjaweed» du Darfour au sein de l'armée soudanaise et celle des milices serbes de Croatie dans l'armée serbe durant les guerres des Balkans des années 1990 en sont quelques exemples.

**La forme et la finalité initiales des GAPG peuvent subir diverses mutations.**

D'autres groupes ont échappé au contrôle de leurs maîtres politiques pour s'opposer au gouvernement. Les exemples foisonnent. En Inde, le gouvernement a financé des milices au Pendjab pour écraser le mouvement séparatiste du Khalistan. Celles-ci se sont tellement développées que le gouvernement est devenu incapable de les contrôler, permettant aux milices de s'en prendre aux riches en toute impunité (ICG, 2004, p. 5). Au Nigeria, les Forces volontaires du peuple du Delta du Niger ont servi d'appui politique aux hommes politiques candidats dans la région du Delta du Niger lors des élections de 2003 (Hazen, 2007, p. 77-79). Équipés d'armes et chargés d'intimider l'opposition, ce groupe a amélioré les perspectives d'une victoire pour ces hommes politiques. Toutefois, ayant omis de respecter leurs promesses, les politiciens victorieux ont vu le groupe se retourner contre ses commanditaires (Hazen, 2009b). Au Guatemala dans les années 1980 et 1990, le gouvernement s'est servi des comités volontaires d'auto-défense civile et des patrouilles d'auto-défense civile pour mener à bien une stratégie contre-insurrectionnelle, mais il s'est avéré incapable de contrôler les forces après la guerre (ICG, 2004, p. 4). Dans d'autres cas, les groupes financés par le gouvernement à des fins internes se sont transformés en organisations terroristes, faisant peser une menace nettement plus lourde, comme ce fut le cas de la Jeemaah Islamiyah en Indonésie et du Hezbollah turc (ICG, 2004, p. 5).

Certains GAPG se sont tournés vers la criminalité. En Algérie, bon nombre des Groupes de légitime défense (GLD) ont subi un changement de priorités et se sont transformés en milices motivées par le gain, plus soucieuses de piller et de nuire que de protéger la population locale. Les GLD ont reçu un pouvoir et une liberté d'action considérables. Armées et investies de privilèges exclusifs pour agir en gardiennes de la loi et de l'ordre, les milices se sont mises à arrêter les citoyens et à commettre des massacres de leur propre initiative en toute impunité (Sidhoum et Algeria-Watch, 2003, p. 10-11; Garçon, 1998; 2004). À la fin des années 1990, les GLD ont ignoré les appels à l'aide provenant de villageois locaux et ont laissé commettre de nombreux massacres (Sidhoum et Algeria-Watch, 2003, p. 35).

Des membres des GLD ont été accusés de brutalité excessive, commettant des massacres et assassinant des familles entières de supposés opposants au gouvernement, voire tuant des civils pour résoudre des querelles personnelles ou confisquer leurs biens. Dans de nombreux villages, les GLD ont extorqué de l'argent et volé du bétail à la population locale. En outre, certains témoignages portent à croire que les GLD se sont souvent déguisés en membres de l'opposition ou d'autres groupes armés pour commettre des crimes et des vols, pour accuser ensuite le groupe dont ils se sont appropriés l'identité (p. 29).

En Colombie, les paramilitaires soutenus par le gouvernement, comme les Forces d'auto-défense unies de Colombie (AUC), ont, durant les longues décennies de guerre, servi d'outil contre les insurgés, et notamment contre les Forces



armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Le désarmement de ces paramilitaires dirigé par le gouvernement a débuté en 2002, mais s'est poursuivi par à-coups; les observateurs affirment que le processus n'a pas permis de démanteler ces organisations. Bon nombre de paramilitaires ont depuis créé ou rejoint des gangs de criminels, en raison de l'absence de ressources réservées à l'aide à la réinsertion et du manque d'alternatives. Ces gangs entretiendraient des relations avec l'insurrection, le trafic de stupéfiants et d'autres activités criminelles (Manwaring, 2009, p. 18). Certains de ces gangs entretiendraient également des relations politiques avec des politiciens haut placés (p. 17), tandis que d'autres se seraient retournés contre le gouvernement et s'en seraient pris aux partis politiques et aux fonctionnaires du gouvernement opposés au commerce de drogue (Tsvetkova, 2009e).

Les GAPG qui débutent comme organisations de défense communautaire, assurant la sécurité des communautés locales, peuvent gagner en puissance. Au Pakistan, le gouvernement a financé les *lashkars*, un nom collectif désignant les milices tribales locales, formées dans les zones tribales administrées par le gouvernement fédéral du Pakistan le long de la frontière qui sépare le Pakistan et l'Afghanistan, pour protéger les villages locaux des attaques des Taliban<sup>11</sup>. Les *lashkars*, autonomes par rapport au gouvernement, ont été créés par les communautés comme structures de sécurité temporaires. Ils interviennent lorsque la police et l'armée s'avèrent incapables de réagir aux menaces sécuritaires. Le rôle joué par les *lashkars* dans la défense contre les attaques des Taliban leur a valu une aide financière du gouvernement, même si celle-ci n'est pas toujours généreuse. Le gouvernement s'avérant incapable de contrôler les *lashkars*, l'armée s'est montrée réticente à leur fournir des armes (Perlez et Shah, 2008). Ces craintes ont été alimentées par

Un combattant paramilitaire de l'AUC embrasse son arme avant de la restituer au cours d'une cérémonie de démobilisation à Campos Dos, Colombie. © Zoe Selsky/AP Photo

l'hostilité des *lashkars* à l'égard du gouvernement, qui a manqué de respecter ses promesses de fournir un soutien militaire à de nouvelles unités locales. Les critiques, à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement, craignent que, dès que la menace des Taliban aura disparu, les *lashkars* auront obtenu une puissance militaire suffisante pour refuser de rendre les armes et, même, initier leur propre rébellion contre l'armée (Amin-Khan, 2008).

## CONCLUSION

Leur usage répandu dans de nombreux pays et les risques qu'ils posent pour les civils justifient que l'on redouble d'effort pour évaluer les circonstances et les raisons qui motivent le recours aux GAPG, leur *modus operandi* et l'impact qu'ils exercent sur les populations civiles. Ces groupes ne peuvent simplement être assimilés aux forces légitimes de l'État, ni écartés comme s'ils étaient des bandits incontrôlables, ni justifiés comme un mal nécessaire, parce que l'État ne peut, ou ne veut, assurer la sécurité dans certaines régions.

Les recherches sur les GAPG doivent se concentrer sur les pays en conflit comme sur les pays en paix. Ils ne représentent pas un phénomène purement lié à la guerre. Les GAPG interviennent dans les domaines des élections, de la gouvernance et de la sécurité. Dans les régions où l'État est faible ou absent, les GAPG ont servi de substitut à l'administration étatique (notamment en fournissant les services de base ou en tranchant les litiges) et aux forces de sécurité de l'État (comme groupes d'auto-défense assumant le travail de la police). Bien que ces groupes puissent assurer la sécurité dans certains cas, il convient de s'interroger sur les raisons qui motivent leur utilisation en lieu et place des forces de sécurité de l'État et de vérifier s'ils apportent la réponse idéale à l'insécurité. Dans de nombreux cas, ils n'ont constitué qu'une piètre solution pour assurer la sécurité.

L'utilisation des GAPG comme auxiliaires de l'État a des implications politiques et sécuritaires non négligeables. Les acteurs politiques tendent à se concentrer sur les bénéfices immédiats qu'ils peuvent tirer de la cooptation ou de la création de leurs propres milices (comme le pouvoir politique ou des avantages sécuritaires), mais ils oublient souvent de prendre en compte les menaces à long terme que de tels groupes peuvent poser (aux hommes politiques, aux régions ou à l'État lui-même). L'usage de la violence comme instrument de politique comporte un grand risque. Bien que de nombreux pays dans lesquels les GAPG opèrent soient soi-disant démocratiques, l'usage de la violence pour assurer une victoire électorale ou le soutien populaire des politiques gouvernementales menace les principes mêmes de l'État démocratique. L'utilisation de ces groupes, souvent enclins à commettre des violations des droits de l'homme et d'autres abus, menace la sécurité de la population et la stabilité du gouvernement. Les groupes créés pour assister et soutenir un gouvernement finissent bien souvent par le défier. Bien peu de gouvernements ont montré leur volonté ou leur capacité à contrôler efficacement ces groupes dès qu'ils sont laissés à eux-mêmes ou à les punir lorsqu'ils dépassent les bornes. ■

## LISTE DES ABRÉVIATIONS

APC	All People's Congress (Congrès de l'ensemble du peuple, Sierra Leone)
CGRI	Corps des gardiens de la révolution iranienne
GLD	Groupes de légitime défense (Algérie)
GAPG	Groupe armé non étatique pro-gouvernemental
PKK	Parti des travailleurs du Kurdistan (Turquie)
SLPP	Sierra Leone People's Party (Parti populaire de Sierra Leone)
UPDF	Uganda Peoples Defence Force (Force de défense du peuple d'Ouganda)

## NOTES

- 1 Pour des exemples de bases de données sur les conflits et les groupes armés, voir Afghanistan Conflict Monitor (n.d.); Armed Groups Project (n.d.); IISS (n.d.); RULAC (n.d.); SIPRI (n.d.); Small Arms Survey (n.d.); Transnational and Non-State Armed Groups (n.d.a).
- 2 Pour les définitions et les classifications des différents types de groupes armés non étatiques, voir Capie (2004); Florquin et Berman (2005); Policzer (2005); Shultz, Farah et Lochard (2004); Vinci (2006); Williams (2008).
- 3 Ce chapitre n'aborde pas l'usage des sociétés militaires privées. Pour une discussion sur les sociétés militaires privées, voir Holmqvist (2005); Singer (2001).
- 4 La base de données peut être trouvée sur GAPG (n.d.).
- 5 Pour une discussion sur ces sous-groupes, voir Carey, Mitchell et Lowe (2009).
- 6 Pour une discussion sur les motivations qui incitent les États à utiliser ces groupes, voir Mitchell (2004).
- 7 Pour plus d'informations sur ces violations des droits de l'homme, voir HRW (1999a).
- 8 Pour plus d'informations sur le CGRI, voir GlobalSecurity.org (n.d.).
- 9 Cette discussion sur les *Arrow Boys* repose sur Tsvetkova (2009c). Pour plus de détails sur les *Arrow Boys*, voir Transnational and Non-State Armed Groups (n.d.b).
- 10 Pour plus de détails sur les milices Amuka, voir Transnational and Non-State Armed Groups (n.d.c).
- 11 Discussion sur les *lashkars* basée sur Tsvetkova (2009d).

## BIBLIOGRAPHIE

- Afghanistan Conflict Monitor. n.d. «Non-State Armed Groups.» <<http://www.afghanconflictmonitor.org/armedgroups.html>>
- Afrobarometer. 2008. *Ethnicity and Violence in the 2007 Elections in Kenya*. Document préparatoire Afrobarometer n° 48. Février. <<http://www.afrobarometer.org/papers/AfrobriefNo48.pdf>>
- AI (Amnesty International). 1999. *Indonesia/East Timor: No End to the Crisis for East Timorese Refugees*. Rapport n° ASA 21/208/1999. Londres: Amnesty International. 1er décembre.
- Alvarez, Alex. 2006. «Militias and Genocide.» *War Crimes, Genocide, & Crimes against Humanity*, vol. 2, p. 1-33.
- Amin-Khan, Tariq. 2008. «Pakistani Lashkars Join Fight against Taliban.» Real News Network. 15 octobre.
- Anderson, David M. 2002. «Vigilantes, Violence and the Politics of Public Order in Kenya.» *African Affairs*, vol. 101, n° 405, p. 531-555.
- Armed Groups Project. n.d. «The Armed Groups Project.» <<http://www.armedgroups.org>>
- Bazenguissa-Ganga, Remy. 1999. «The Spread of Political Violence in Congo-Brazzaville.» *African Affairs*, vol. 98, n° 390, p. 37-54.
- BBC News. 2009. «Turkish Massacre Villagers Flee.» 7 mai. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/8038346.stm>>
- Bhatia, Michael V. 2005. «Fighting Words: Naming Terrorists, Bandits, Rebels and Other Violence Actors.» *Third World Quarterly*, vol. 26, n° 1, p. 5-22.
- Butler, Christopher K., Sabine Carey et Neil J. Mitchell. 2009. *Delegating Repression: The Effect of Pro-government Militias on Human Rights Violations*. Document présenté à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association américaine de sciences politiques, Toronto, Canada. Septembre.

- Capie, David. 2004. *Armed Groups, Weapons Availability and Misuse: An Overview of the Issues and Options for Action*. Document d'information. Genève: Centre pour le dialogue humanitaire. Mai.
- Carey, Sabine et Neil J. Mitchell. 2009. *Pro-government Armed Groups Database*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- , — et Will Lowe. 2009. «A New Database on Pro-government Armed Groups.» Document présenté lors de la Convention annuelle de l'Association des études internationales, New-York. Février.
- Davis, Diane E. 2009. «Non-State Armed Actors, New Imagined Communities, and Shifting Patterns of Sovereignty and Insecurity in the Modern World.» *Contemporary Security Policy*, vol. 30, n° 2, p. 221-245.
- Doder, Dusko. 1991. «The «Rambo from Knin» Drills His Serb Guerrillas Thoroughly for War against Croatia.» *Baltimore Sun*. 8 août. Filkins, Dexter.
- 2009. «Afghan Militias Battle Taliban with Aid of U.S.» *The New York Times*. 22 novembre.
- Flint, Julie. 2009. *Beyond Janjaweed: Understanding the Militias of Darfur*. Document thématique du HSBA 17. Genève: Small Arms Survey.
- Florquin, Nicolas et Eric G. Berman, éd. 2005. *Armés et désœuvrés: de groupes armés, d'armes et de sécurité humaine dans la région de la CEDEAO*. Genève: Small Arms Survey.
- Garçon, Jose. 1998. «La dérive sanglante des milices en Algérie: Une douzaine de «patriotes» suspectés de massacres de civils.» *Libération*. 15 avril. <<http://www.algeria-watch.de/mrv/mrvmili/milices.htm>>
- . 2004. «Deux anciens miliciens accusés de «crimes contre l'humanité», arrêtés à Nîmes: La «sale guerre» algérienne rebondit en France.» *Libération*. 31 mars. <[http://www.algeria-watch.org/fr/article/just/miliciens\\_france.htm](http://www.algeria-watch.org/fr/article/just/miliciens_france.htm)>
- GlobalSecurity.org. n.d. «Pasdaran: Iranian Revolutionary Guard Corps.» <<http://www.globalsecurity.org/military/world/iran/pasdaran.htm>>
- Hazen, Jennifer M. 2007. *Small Arms, Armed Violence, and Insecurity in Nigeria: The Niger Delta in Perspective*. Document thématique n° 20. Genève: Small Arms Survey.
- . 2009a. «Armed Groups: Situating Gangs within the Spectrum of Violence.» Document présenté à la conférence du Centre on Conflict, Development and Peacebuilding sur le thème des «Gangs mondiaux», Genève, Suisse. Mai.
- . 2009b. «From Social Movement to Armed Group: A Case Study from Nigeria.» *Contemporary Security Policy*, vol. 30, n° 2, p. 281-300.
- Holmqvist, Caroline. 2005a. *Private Security Companies: The Case for Regulation*. Document de politique du SIPRI n° 9. Stockholm: Stockholm International Peace Research Institute. Janvier.
- . 2005b. «Engaging Armed Non-State Actors in Post-Conflict Settings.» Dans Alan Bryden et Heiner Hanggi, éd. *Security Governance in Post-Conflict Peacebuilding*. Genève: Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, Genève, p. 45-68.
- HRW (Human Rights Watch). 1999a. *Behind the Conflict in Kashmir: Abuses by Indian Security Forces and Militant Groups Continue*. New York: HRW. Juillet. <<http://www.hrw.org/en/reports/1999/07/01/behind-kashmir-conflict/>>
- . 1999b. *East Timor: Forced Expulsions to West Timor and the Refugee Crisis*. New York: HRW. Décembre. <<http://www.hrw.org/legacy/reports/1999/wtimor/>>
- ICG (International Crisis Group). 2004. *Nepal: Dangerous Plans for Village Militias*. Document préparatoire sur l'Asie. Bruxelles: ICG. Le 17 février.
- . 2007. *Southern Thailand: The Problem with Paramilitaries*. Rapport sur l'Asie n° 140. Bruxelles: ICG. 23 octobre.
- IISS (International Institute for Strategic Studies). n.d. «Armed Conflict Database.» <<http://www.iiss.org/publications/armed-conflict-database>>
- Kahl, Colin H. 1998. «Population Growth, Environmental Degradation, and State-sponsored Violence: The Case of Kenya, 1991-93.» *International Security*, vol. 23, n° 2, p. 80-119.
- Koefner, Gottfried. 2000. «Displacement in East Timor.» *Refugee Survey Quarterly*, vol. 19, n° 2, p. 77-88.
- Manwaring, Max G. 2009. *State and Nonstate Associated Gangs: Credible Midwives of New Social Orders*. Document de travail. Carlisle, PA: Strategic Studies Institute, United States Army War College. Mai. <<http://www.strategicstudiesinstitute.army.mil/pubs/display.cfm?PubID=876>>
- Meagher, Kate. 2007. «Hijacking Civil Society: The Inside Story of the Bakassi Boys Vigilante Group of South-eastern Nigeria.» *Journal of Modern African Studies*, vol. 45, n° 1, p. 89-115.
- Mitchell, Neil J. 2004. *Agents of Atrocity: Leaders, Followers and the Violation of Human Rights in Civil War*. New York: Palgrave Macmillan.
- Perlez, Jane. 2003. «Indonesian General Is Charged.» *The New York Times*. 26 février.
- et Pir Zubair Shah. 2008. «Pakistan Uses Tribal Militias in Taliban War.» *The New York Times*. 24 octobre.
- PGAG (Pro-Government Armed Groups: Militias and Violent Non-State Actors Around the World). n.d. «Pro-Government Armed Groups.» <<http://www.abdn.ac.uk/militias/>>
- Policzer, Pablo. 2005. *Neither Terrorists nor Freedom Fighters*. Document de travail n° 5. Calgary, Canada: Armed Groups Project. Février.
- Roessler, Philip G. 2005. «Donor-induced Democratization and the Privatization of State Violence in Kenya and Rwanda.» *Comparative Politics*, vol. 37, n° 2, p. 207-226.
- RULAC (Rule of Law in Armed Conflicts Project). n.d. «The Rule of Law in Armed Conflicts Project.» <<http://www.adh-geneva.ch/RULAC>>

- Ryter, Loren. 2002. *Youth, Gangs, and the State in Indonesia*. Thèse de doctorat. Département des Sciences politiques, Université de Washington, Seattle.
- . 2009. *Militias and Gangs in Indonesia*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- Schuman, Michael. 2002. «A Failed State?». *Time*. 21 octobre.
- Shultz, Richard H., Douglas Farah et Itamara V. Lochard. 2004. *Armed Groups: A Tier-One Security Priority*. Document thématique n° 57 de l'INSS. Colorado Springs: United States Air Force Institute for National Security Studies. Septembre.
- Sidhoum, Salah-Eddine et Algeria-Watch. 2003. *Les milices dans la nouvelle guerre d'Algérie*.  
<[http://www.algeria-watch.org/fr/mrv/mrvmili/aw\\_ses\\_milices\\_1.htm](http://www.algeria-watch.org/fr/mrv/mrvmili/aw_ses_milices_1.htm)>
- Sihaloho, Markus Junianto et Amir Tejo. 2009. «Ethnic Chinese Said to Blame Prabowo for 1998». *Jakarta Globe*. 24 juin.
- Simpson, Elisabeth. 2009. *Election Violence in Africa*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- Singer, P. W. 2001. «Corporate Warriors: The Rise of the Privatized Military Industry and Its Ramifications for International Security.» *International Security*, vol. 26, n° 3, p. 186-220.
- SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). n.d. «Trends in Armed Conflict.» <<http://www.sipri.org/research/conflict/trends>>
- Sjogren, Anders et Per Karlsson. 2008. *From Dream to Nightmare: The Kenyan 2007 Elections*. Uppsala: Nordic Africa Institute. 18 janvier.  
<[http://www.nai.uu.se/policy\\_activities/articles/sjogren\\_and\\_karlsson/](http://www.nai.uu.se/policy_activities/articles/sjogren_and_karlsson/)>
- Small Arms Survey. n.d. «Armed Groups.» <<http://www.smallarmssurvey.org/files/portal/issueareas/transfers/baro.html>>
- Stepanova, Ekaterina. 2008. «Trends in Armed Conflicts.» Dans Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI). *SIPRI Yearbook 2008: Armaments, Disarmament and International Security*. Oxford: Oxford University Press, p. 43-71.
- TAPOL. 2003. «Kopassus and the Maluku Crisis.» *Tapol Bulletin*. Janvier/février, p. 169-170.
- Thomson, Janice E. 1994. *Mercenaries, Pirates, and Sovereigns: State-building and Extraterritorial Violence in Early Modern Europe*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Transnational and Non-State Armed Groups. n.d.a. «Transnational and Non-State Armed Groups.» <<http://www.armed-groups.org>>
- . n.d.b. «The «Arrow Boys.»» <<http://www.armed-groups.org/6/section.aspx/ViewGroup?id=76>>
- . n.d.c. «The Amuka Boys (or Rhino).» <<http://www.armed-groups.org/6/section.aspx/ViewGroup?id=75>>
- Tsvetkova, Bilyana. 2009a. *Pro-government Armed Groups in Turkey*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- . 2009b. *Pro-government Armed Groups in Iran*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- . 2009c. *Pro-government Armed Groups in Uganda*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- . 2009d. *Pro-government Armed Groups in Pakistan*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- . 2009e. *Pro-government Armed Groups in Colombia*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- Utas, Mats. 2009. *Sierra Leone: Election Violence and Armed Groups*. Document d'information non publié. Genève: Small Arms Survey.
- et Maya M. Christensen. 2008. «Mercenaries of Democracy.» *African Affairs*, vol. 107, n° 429, p. 515-539.
- Vinci, Anthony. 2006. «The «Problems of Mobilization» and the Analysis of Armed Groups.» *Parameters*, vol. 36, n° 1, p. 49-62.
- Wanandi, Jusuf. 2002. «Indonesia: A Failed State?». *The Washington Quarterly*, vol. 25, n° 3, p. 135-146.
- Weitz, Eric D. 2003. *A Century of Genocide: Utopias of Race and Nation*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Williams, Phil. 2008. *Violent Non-state Actors and National and International Security*. Zurich: Réseau des relations internationales et de la sécurité, Institut fédéral Suisse de technologie.
- Worth, Robert F. et Nazila Fathi. 2009. «Iranian Students Clash with Police.» *The New York Times*. 7 décembre.  
<<http://www.nytimes.com/2009/12/08/world/middleeast/08iran.html>>

---

## REMERCIEMENTS

### Auteur principal

Jennifer M. Hazen

### Collaborateurs

Sabine Carey, Neil Mitchell, Loren Ryter, Bilyana Tsvetkova, Mats Utas